

MAIRIE DE CABARIOT

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2018

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE : Mme BOISSON Josette, 2^{ème} Adjoint donne le compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 25 juin dernier. A l'ordre du jour :

* effectif 2018/2019 prévu : 123 élèves.

* exercices de sécurité (risques majeurs et incendie): ils se sont bien passés. Néanmoins, il convient d'afficher les consignes de sécurité à l'étage.

* projets d'école :
- construire des apprentissages durables,
- accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

* Projet de classes et de sorties :

- Musée du Nouveau Monde (maternelles)
- Musée d'Histoire Naturelle -
- Brouage (Maternelle CP/CE1)
- Ile Madame (CE2/CM1 et CM1/CM2)
- Activité Voile (CM1/CM2)

* Les CM1/CM2 ont visité le collège de Tonnay-Charente.

* L'activité piscine est prévue pour les CP/CE1/CE2 à la rentrée 2018/2019.

PROJET SEJOUR SCOLAIRE : L'équipe enseignante souhaite organiser un voyage scolaire au centre CPA de Lathus-Saint-Rémy durant 3 jours début mai 2019 pour l'ensemble des élèves de l'école soit 122 élèves. Le coût total du voyage s'élève à ce jour à 197 € par élève. Diverses actions seront conduites par les élèves et les enseignants et une subvention est sollicitée à la Commune afin de limiter la participation demandée aux familles. Lorsque le montant des subventions sera connu, le projet sera présenté aux familles et la décision de faire ou non ce voyage sera ensuite prise. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'accorder la somme de 15.00 € par enfant. Cette subvention ne sera versée que lorsque la décision de réaliser ou non ce voyage sera connue.

COMMISSION CANTINE : La rentrée scolaire étant effectuée, Monsieur le Maire a demandé aux membres présents de bien vouloir fixer une réunion des membres de la Commission Cantine et une visite du restaurant scolaire pendant service. Il a précisé qu'une fontaine à eau a été installée dans le réfectoire et que des plateaux ont été achetés pour faciliter le service. Cela avait été demandé lors de la dernière commission.

La visite du restaurant scolaire pendant le service a été fixée les 24 et 25 septembre prochains à midi selon les disponibilités de chacun.

FISCALITE DIRECTE LOCALE : Après avoir consulté le catalogue des délibérations relatives à la fiscalité directe locale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de reconduire en 2018 les modalités d'établissement des bases d'imposition retenues pour 2017.

EXCEDENT 2017 SECTION DE COMMUNE : Le Compte Administratif de la Section de Commune présente un excédent de 6784.16 € au 31 décembre 2017 et qu'il convient d'affecter ce résultat à des travaux réalisés par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé que cette somme soit entièrement destinée au financement des travaux de voirie.

DEPOT COMMUNAL : Monsieur le Maire a informé que le dépôt communal situé Bois de la Chancellerie arrive à saturation et qu'il convient de trouver une solution pour broyer les branches qui y ont été entreposées.

Le Conseil Municipal a chargé M. le maire de prendre contact avec une ou plusieurs entreprises pour faire faire un devis. En conséquence, la remorque ne sera plus mise à la disposition des administrés par manque de place. En attendant, ils pourront porter leur taille de haies à la déchetterie de Tonnay-Charente-Charente. Le Conseil Municipal a évoqué la possibilité de ne plus assurer ce service gratuitement. Ce dossier est à l'étude.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : Les travaux d'aménagement de la Place du Chalet seront terminés prochainement. Afin de continuer le programme d'enfouissement des réseaux dans le bourg R.D 267 (Rue des Gabares) et la Rue du Muguet, il convient de solliciter le Département pour étudier ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à la réalisation de ces travaux. M. le Maire est chargé de prendre contact avec le Département pour que l'étude soit exécutée dans sa globalité, les travaux seront ensuite programmés en plusieurs tranches ainsi que la réfection de la chaussée. Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Départemental.

CLOTURE TERRAIN DE FOOTBALL : Dans le cadre de la mise en conformité du terrain de football, celui-ci doit être clôturé.

Le Conseil Municipal a chargé M. le Maire de faire chiffrer ce projet pour la prochaine réunion. M. BRANGER Christian précise qu'une subvention de 25 % pourra être sollicitée auprès du Conseil Départemental pour ce dossier.

TERRAINS FAMILIAUX GENS DU VOYAGE : Monsieur le Maire a donné lecture d'un courrier de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan concernant le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ce schéma prévoit la réalisation d'environ 10 terrains familiaux sur le territoire de la CARO.

Un terrain familial permet d'accueillir une famille en voie de sédentarisation et lui est loué dans les mêmes conditions qu'un logement classique.

M. le Maire a rappelé que la Commune possède une zone Ugv (secteur autorisant l'installation de résidences mobiles constituant l'habitat permanent des gens du voyage ainsi que l'aménagement d'une aire de petit passage des gens du voyage) au P.L.U au lieu-dit « Arceau » mais que celle-ci est déjà occupée.

Le P.L.U de Cabariot étant actuellement en cours de révision, le Conseil Municipal a proposé que cette zone soit élargie. M. le Maire est chargé d'étudier cette possibilité avec le Cabinet Urban'Hymns à qui la révision du PLU a été confiée. Il espère également que ces terrains seront achetés par la CARO qui en assurera la construction, la location et la gestion.

TRAVAUX FINITION LOTISSEMENT DE L'ETANG : M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de finition du Lotissement de l'Etang ont débuté le 3 septembre dernier.

Une réunion de chantier a eu lieu le 28 août en présence des entreprises pour un dernier point avant travaux.

- Un état des lieux a été dressé et les propriétaires des lots 33-32-2-10-11-21 et 18 doivent réaliser certaines prescriptions et contacter si nécessaire le chef de chantier de l'entreprise COLAS.

- L'éclairage public est en cours de préparation, l'entreprise ALLEZ a commandé les candélabres, la pose des socles est prévue semaine 38.

- CARRE VERT prévoit d'intervenir première semaine d'octobre et les plantations en novembre/décembre 2018.

- La limitation de vitesse à l'intérieur du lotissement par des ralentisseurs de type « dos d'âne » a été demandé par de nombreux propriétaires.

Cette proposition ne semble pas adaptée. Il est préconisé :

- la mise en place d'une zone 30,

- la mise en place d'un panneau impasse à l'entrée qui pourra éviter la circulation parasite,

- la matérialisation bien nette des traversées piétonnes,

- de laisser vivre l'aménagement une fois terminé et de faire un point avec les riverains sur son fonctionnement quelques mois après.

DEVIS COMPLEMENTAIRE RUE DES GENETS : M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par le Syndicat Départemental de la Voirie pour la mise en place de bordures « Rue des Genêts » afin d'éviter l'écoulement des eaux de pluies dans le jardin en pente qui borde cette route.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas réaliser ces travaux car le coût est important (2475 €). Une solution sera étudiée avec les employés communaux pour remédier au problème à un moindre coût. Il ne s'agit que d'un jardin et non d'une maison d'habitation.

TOITURE BOULANGERIE : Conformément à la délibération en date du 30 juillet 2018, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris contact avec trois entreprises pour obtenir des devis pour la réfection de la toiture de la boulangerie.

Ce dossier sera soumis au Conseil Municipal du mois d'octobre.

Vu par Nous, Maire de la commune de CABARIOT pour être affiché le 13 septembre 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884.

A Cabariot, le 13 septembre 2018

Le Maire,